

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SNGTV 2007-2008, DANS 15 DÉPARTEMENTS, EN CLIENTÈLE VÉTÉRINAIRE, CONCERNANT L'IMPLICATION POTENTIELLE DU VAUTOUR FAUVE (*Gyps fulvus*), DANS LES SINISTRES QUI LUI SONT IMPUTÉS CHEZ LES ANIMAUX DE RENTE^[5]

Guy JONCOUR*, Sophie LE DRÉAN-QUÉNECH'DU** & Fabrice JALLU***

Résumé

Les vautours fauves attaquent-ils des animaux de rente en bonne santé ? Une enquête en milieu vétérinaire, à l'initiative de la SNGTV, dans les 15 départements français hébergeant des vautours fauves (*Gyps fulvus*) et entre le 1er septembre 2007 et fin mars 2008, tente d'objectiver des informations hyper-médiatisées durant le second semestre 2007, en France. Ce travail n'est qu'un état des lieux à fin janvier 2008, faisant suite à la réception de 36 questionnaires documentés et doit faire l'objet d'une thèse de doctorat vétérinaire. Il illustre l'efficacité du réseau des praticiens.

Mots-clé : Vautour fauve, constat vétérinaire, expertise vétérinaire, faune sauvage, sinistre agricole, réseau d'épidémiologie.

L'actualité du second semestre 2007 a mis en avant des attaques -supposées ou avérées- de vautours fauves (*Gyps fulvus*), rapaces charognards nécrophages et donc auxiliaires naturels de l'équarrissage en zones d'accès parfois difficile^[3,4], sur des animaux domestiques encore vivants, ovins et bovins, surtout^[2,5].



1- Vautour fauve (*Gyps fulvus*). Cl. F. Cahez
2- Curée sur une carcasse d'ovin. Cl. F. Cahez

* Docteur Vétérinaire, Groupe Vétérinaire de Callac (22). Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires / SNGTV

**Docteur Vétérinaire, Docteur en Biologie, Clinique vétérinaire de Melesse (35) Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires / SNGTV

***Docteur Vétérinaire, Cabinet vétérinaire de Vibraye (72). Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires / SNGTV



3- En « zones à vautours », cette trouvaille « après curée » est fréquente. Cl.. B. Eliotout



4- Squelette de cheval en alpage. Les euthanasies vétérinaires sur l'estive, par injections toxiques ... le sont, aussi pour les nécrophages par empoisonnement secondaire. Cl..G. Faure

Cet événement largement relayé par les *media* catalyseurs révèle -au moins- des carences avérées en termes de sollicitation de la profession vétérinaire dans un cadre d'expertise professionnelle, même si un réseau d'expertise vétérinaire rémunérée par les services de l'Etat a été mis en

place récemment par le Groupement technique vétérinaire des Pyrénées-Atlantiques [GTV 64 et 65, réseau coordonné par le Dr. Véronique. Zénoni^{[9],[10]}]^[2,7].

Actuellement, la population de vautours fauves semble en croissance dans sa zone de répartition française, 15 départements. Essentiellement ceux des contreforts pyrénéens^[6]. Des considérations et aménagements réglementaires européens d'ordre sanitaire, en relation avec la gestion de l'équarrissage et le dossier des encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles (ESST) (abrogation de l'AIM du 7 août 1998 publié J.O. du 20/08/98, relatif au nourrissage artificiel des grands rapaces nécrophages, dans le cadre de la Loi sur l'Equarrissage, Règlement européen 1774/2002), associés à un Décret Royal espagnol de janvier 2006 exigeant la collecte obligatoire et systématique de tous les animaux morts et donc la fermeture des *Muladares* espagnoles ont été évoqués pour expliquer les mouvements des vautours d'Espagne vers le nord de leur zone habituelle de stationnement^[6]. Elles ont permis en tous cas de voir prospérer des sociétés de collecte du type de la SIRASA aragonaise (Razin, comm. pers.)^[6].

Dans ce contexte, la commission environnement de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV) a initié une étude visant à avoir un « avis-terrain » de la part des praticien(ne)s des zones concernées dans les 15 départements français (figure 1) où la répartition de l'espèce est inégale et hétérogène^[6].

En effet, une base de données non publiée (Arthur, comm. pers), établie par les services techniques du Parc National des Pyrénées, concernant un nombre conséquent d'attaques supposées ou réelles, de mai 2001 à fin juin 2007, sur bovins(52%), ovins(36%) et équins(10%), plus 2% de porcins, en zone « Parc » et en périphérie, pour les Pyrénées-Atlantiques [64] et les Hautes-Pyrénées [65], relève « 179 lettres de plaintes ou de constats ».

Seuls 7% des cas sont accompagnés d'un constat-certificat vétérinaire. Dans le périmètre du Parc, 66% des cas sont « incertains, douteux ou non évaluables ».

L'implication des vétérinaires nous semble donc pertinente, à améliorer sur ce point. Sans

corporatisme, il est aussi important de faire connaître aux divers ayant-droit nos compétences et objets professionnel, encore méconnus de certaines catégories socioprofessionnelles en milieu rural dans le cadre de l'expertise.

Dans cette communication -incomplète, l'enquête étant toujours, actuellement, en cours-, on présentera le protocole adopté, les premiers résultats et les premiers éléments de discussion.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

LE VAUTOUR FAUVE

Le vautour fauve, espèce très grégaire, est, des quatre espèces présentes en France, le plus abondant(<http://www.animal-services.com>)^[1,2,3,8]. Il y a actuellement plus de 800 couples reproducteurs (plus de 24000 en Espagne[Razin, comm. pers.]), la population ayant nettement augmenté depuis les années 1960 grâce à l'image favorable « utile » de cette espèce moins farouche qu'il y a 20 ans, aux efforts de protection et également à la mise en place de charniers de soutien alimentaire ^[1,3,4,6,8] développés ensuite, sous forme de placettes individuelles et permettant une gestion « de proximité » des cadavres, issues de l'élevage, grâce à l'AIM du 7 août 1998^[3,4]. Cette espèce grégaire obligatoire dans la quête de nourriture (biomasse) est nécrophage, charognarde exclusive^[1,3]. Oiseau rupestre, le vautour fauve fréquente les régions de moyenne montagne aux paysages ouverts, à dénivelés importants. Il exige la présence de falaises -parfois « en creux » (ex. : les Causses du Sud Massif Central)- favorables à son repos et à la reproduction. Il est également présent sur les corniches, les rebords des failles et dans les cavernes ouvertes des massifs méditerranéens depuis sa ré-introduction dans les massifs préalpins (Baronnies, Vercors, Gorges du Verdon). C'est un oiseau colonial, obligatoirement grégaire en termes de quête alimentaire et relativement peu farouche en comparaison des trois autres espèces de vautours(<http://www.animal-services.com/vautours/annexe1.htm>).

PROTOCOLE

L'étude est basée sur l'envoi de questionnaires diffusés via les centrales d'achats de spécialités à usage vétérinaire, organismes professionnels où se fournissent les praticiens, la presse professionnelle, ainsi que par tout autre moyen habituellement utilisé (par exemple réseau vétérinaires sanitaires dont celui de la SNGTV). Les questionnaires sont envoyés aux vétérinaires ruraux, « mixtes » et « canins », sans discrimination d'activité, dans les quinze départements, correspondant aux zones exploitées par le vautour fauve[®] (Figure 1) :

- les Départements des piémonts pyrénéens : Pyrénées Atlantique, Hautes-Pyrénées, Haute Garonne, Ariège, Pyrénées Orientales, Aude
- les départements incluant les Causses : Aveyron, Lozère, Gard, Hérault
- les Départements concernés par les Gorges du Verdon : Alpes de Haute Provence
- le Massif des Baronnies : Vaucluse, Drôme
- le Massif du Vercors : Isère et Drôme
- autres : Bouche du Rhône où, depuis peu, des oiseaux hivernent régulièrement.

Les réponses sont rémunérées par la SNGTV, en collaboration logistique avec les Laboratoires Merial, Boehringer Ingelheim, Intervet, Coopahvet, Bayer, Virbac et Pfizer.



Figure 1- 15 départements du Sud de la France. La zone concernée par l'enquête

Les questionnaires comportent des questions sur le type d'animaux et d'élevage suivis par les vétérinaires-traitants, sur leur connaissance de sinistres imputés aux vautours et enfin sur leur perception de l'évolution de la situation vis à vis de ces sinistres (Annexe1).

Les questionnaires ont été envoyés aux vétérinaires en octobre 2007 avec une demande de retour au 2 mars 2008.

Les réponses seront exploitées qualitativement et quantitativement en fonction de leur nombre effectif.

PREMIERS RÉSULTATS

Actuellement (06/02/2008) 36 questionnaires ont été renvoyés au comité de coordination SNGTV (Le Dréan-Quenec'hdu, Jallu, Joncour), provenant de 10 départements sur les 15 (Tableau I), plus un cabinet vétérinaire « hors zone » et qui répond ne pas être en zone « touchée par les vautours ».

A ce jour (06/02/2008), nous n'avons reçu aucune réponse en provenance des Pyrénées Orientales[66], du Gard[30], du Vaucluse[84], de l'Isère[38] ni des Bouches-du-Rhône[13].

Département	Nombre de réponses	Nombre vétérinaires /nombre de cabinets ou cliniques(*) (Annuaire ROY 2007)	Dont nombre de V. « ruraux » ou « mixtes » (*)
Alpes de Haute Provence	3	41 / 24	22
Ariège	2	41 / 18	30
Aude	4	66 / 22	42
Aveyron	5	120 / 46	97
Drôme	2	106 / 43	40
Haute Garonne	2	313 / 134	102
Hérault	1	184 / 91	34
Lozère	2	31 / 11	28
Pyrénées Atlantique	12	198 / 78	109
Hautes-Pyrénées	1	54 / 24	32

Tableau I : répartition des premières réponses (*) L'ensemble des clientèles vétérinaires recensées n'est pas obligatoirement en « zone à vautour »

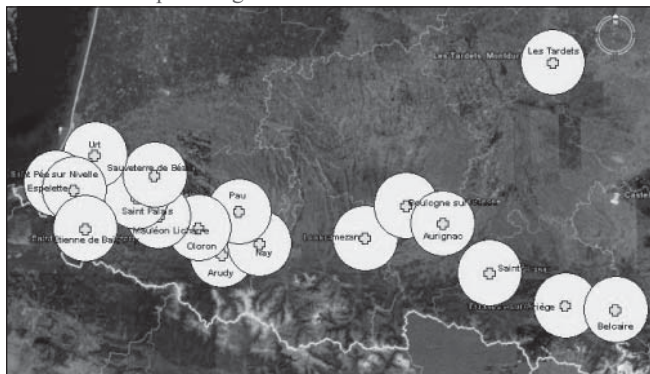


Figure 2 : la partie ouest de la zone d'étude. Localisation des clientèles ayant participé à l'étude. *Nota :* en attente de réception des zones d'extension des clientèles vétérinaires, nous avons représenté par des cercles de 15 km de rayon, correspondent à une surface théorique de la clientèle d'exercice

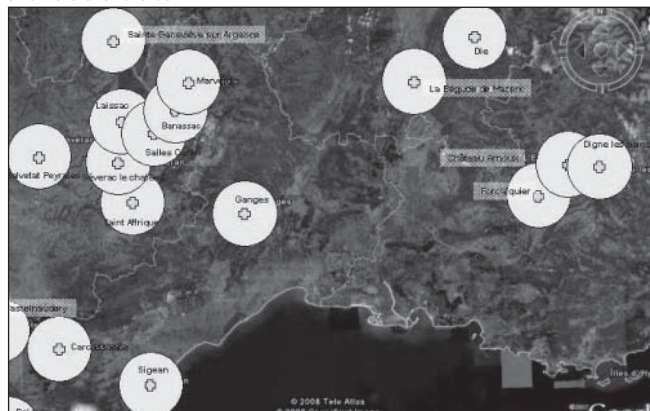


Figure 3 : la partie est de la zone d'étude. Localisation des clientèles ayant participé à l'étude. *Nota :* en attente de réception des zones d'extension des clientèles vétérinaires, nous avons représenté par des cercles de 15 km de rayon, correspondent à une surface théorique de la clientèle d'exercice

Les réponses sont faites, dans l'ensemble, par cabinet.

Tous les vétérinaires sauf un exercent en clientèle rurale stricte (quatre) ou mixte (27), seuls ou en association.

Un total de 17 vétérinaires (sur les 36) n'a pas eu connaissance de sinistres dus au vautours autrement que par les media. Parmi ces confrères, quatre exercent en zones de plaine à plus de 75 %, les autres, à plus de 75 % en moyenne ou haute montagne.

Quand ils ont connaissance de sinistres au bétail, les chiens errants sont impliqués dans tous les cas.

Les vétérinaires ayant eu connaissance de sinistres imputés aux vautours autrement que par les media exercent tous au moins partiellement en moyenne ou haute montagne.

Les résultats des causes décrites (pour les vétérinaires ayant eu connaissance de sinistres imputés aux vautours) sont synthétisés dans le tableau II, le nombre d'attaques imputées aux vautours variant de zéro à quatre selon les cas.

Type d'attaque	Animaux	Nombre de réponse	Espèce la plus souvent concernée
Pas d'attaque (*)		4	
Attaques uniquement dues aux chiens		2	bovins
Attaques <i>partiellement</i> dues aux vautours	Sur animal sain	1	Poulain
	Sur animal malade (boiterie)	1	Ovins
	Sur animal vêlant ou suites de vêlage (prolapsus utérin notamment, paraplégie)	6	Ovins, bovins
	Sur animal mort	1	Ovins
	Ne sait pas	2	

Tableau 2 : synthèse des résultats concernant les attaques imputées aux vautours.

(*) Dans le cas de « Pas d'attaques », les sinistres constatés pour le bétail sont toujours dus à des chiens

DISCUSSION

Dans l'état actuel des résultats, le faible nombre de réponses ne permet pas réellement de discuter de façon quantitative, malgré une couverture géographique intéressante (Figures 2 et 3).

Dans tous les cas, le nombre de réponses démontre que les vétérinaires sont -toujours- insuffisamment impliqués dans les constats de sinistres.

Terrasse et coll. (2007)^[6] montrent que dans les Pyrénées Atlantique la population de vautours présente consommerait 339 tonnes de viande par an, alors que la disponibilité alimentaire (en tenant compte de la seule mortalité naturelle des ovins) serait de 728 tonnes par an. Pour ces auteurs, l'origine de la « crise » médiatique au sujet d'attaques supposées de vautours n'est donc pas lié à un défaut de ressources alimentaires.

En revanche, les mêmes auteurs (Terrasse et coll. 2007)^[6,8] affirment qu'en Espagne, la fermeture des charniers traditionnels au profit de la collecte... rémunérée des cadavres par les sociétés d'équarrissage, comme en Aragon (Société SIRASA) -Région proche des Pyrénées-, a entraîné un déficit des apports alimentaires, auparavant disponibles aux vautours aragonais, notamment. Suite à ces fermetures, le nombre de plaintes pour attaques de vautours a considérablement augmenté. La psychose est née d'un emballement médiatique profitant d'un contexte local favorable, la crise de l'élevage ovin, en particulier^[6,8].

Dans l'état actuel d'avancée de l'enquête, les résultats indiquent des constatations de prédation, exclusivement, sur des animaux en « péri partum », soit affaiblis, à l'exception de deux cas documentés.

Concernant les bovins, la fragilisation du « péri-partum » est notable (prolapsus utérin, paraplégie parfois consécutive à une dystocie fœto-maternelle et enclavement du veau « au bassin »,

carence de la surveillance du vêlage par l'éleveur sur des races de catégorie allaitant, « viande». On retrouve ces types de lésions par attaque de chiens fugueurs, de renard roux ou de rat surmulot, sur des vulves ou des utérus prolabés (Joncour, comm pers.)

L'objectif de l'étude présentée ici en préambule est donc bien, à partir de témoignages de vétérinaires praticiens intervenant dans les zones concernées par la présence du vautour fauve d'avoir un avis objectif et impartial sur l'implication réelle des vautours dans les plaintes enregistrées pour sinistres sur le bétail.

Le faible nombre de réponses actuellement vient du fait que les vétérinaires n'ayant pas été confronté directement au problème ont, pour l'instant, faiblement répondu.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les centrales d'achats Alcyon, Centravet, Hippocampe et Coveto pour la diffusion des questionnaires, les laboratoires Merial, Boehringer Ingelheim, Intervet, Coophavet, Bayer, Virbac et Pfizer pour leur soutien financier, la SNGTV qui a relayé l'information de ses adhérents dans les départements concernés ainsi que Michel Terrasse et de nombreux naturalistes spécialistes des rapaces de montagne, dont Martine Razin, de la coordination « Casseur d'os », Christian Arthur, biologiste du Parc National des Pyrénées, les Docteurs-Vétérinaires Jean-Marie Péricard, vétérinaire canin dans l'Aude, Véronique Zénoni, coordinatrice de ce dossier dans le cadre des GTV64 et 65, Marie-Pierre Puech et Hélène Chamoux, consœurs mixtes et naturalistes du Gard et de la Drôme.

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE-ENQUÊTE SUR LES SINISTRES PAR ATTAQUE DE VAUTOURS SUR RUMINANTS ET ÉQUIDÉS (2007-2008).

Sans illustrations [B. Eliotout- F. Cahez], en raison de leur « poids électronique ».

L'actualité met en avant des attaques -supposées ou avérées- de vautours (*Gyps fulvus*), rapaces charognards nécrophages, auxiliaires naturels de l'équarrissage, sur des animaux domestiques encore vivants, ovins et bovins, surtout. Cet événement largement relayé par les media catalyseurs révèle -au moins- des carences avérées en termes de sollicitation de la profession vétérinaire dans un cadre d'expertise professionnelle.

Des considérations et aménagements réglementaires européens d'ordre sanitaire, en relation avec la gestion de l'équarrissage et le dossier des « ESST » (fermeture des *Muladares* espagnoles) ont été évoquées pour expliquer les mouvements des vautours d'Espagne vers le nord de leur zone habituelle de stationnement.

L'objectif de l'enquête proposée ici est d'avoir un avis-terrain rémunéré, objectif, de la part des praticien(ne)s exerçant en zones à vautours, de piémonts. Soit 15 départements français (64-65-31-09-66-11, 12-48-30-34, 04, 84-26, 38[-26] et 13)- des milieux / biotopes considérés et permettant d'infirmer ou de valider les craintes diffusées par la presse écrite et audio-visuelle.

Cette étude porte donc sur les sinistres imputés aux vautours.

Elle sera rémunérée 6 AMO par questionnaire correctement renseigné et renvoyé, accompagné d'une facture à l'ordre de la SNGTV (Mr le Trésorier, 5, rue Moufle, 75011 Paris). L'ensemble est à faire parvenir à l'adresse en bas de page 1. Ou par courriel à sophie.le-drean-quenechdu@wanadoo.fr

V o s c o o r d o n n é e s

Nom – Prénom :

Adresse :

Tél :

e-mail :@.....

Tampon du cabinet

Q u e s t i o n n a i r e

1. Situez le niveau d'activité de votre clientèle en 2006-2007

Exercice : Mixte Rural Canin
 Seul . En association - Nombre :

Effectifs par espèces dans la clientèle : Ovins : Caprins : Bovins : Equidés :

Situation topo-géographique de clientèle (% en superficie : ex. « ¼, ½, 1/3, 1/5, 4/5, ... ») :

Zone de plaine : Moyenne montagne : Montagne :

2. Avez-vous eu connaissance, autrement que par les media de sinistres imputés aux Vautours ? Oui Non

3. Avez-vous été confrontés (constats rédigés) à des sinistres imputés a priori aux Vautours fauves (Gyps fulvus), de 2000 à 2005 ?

Oui Non
 Si Oui "d'ordinaire" nombre d'animaux : 1 Plusieurs Combien ? :

Implication des vautours dans ces sinistres (mettre une croix dans la case correspondante) :

	Selon le propriétaire plaignant,		Selon vous (expert),	
	Oui	Non	Oui	Non
Les vautours étaient impliqués :				
- directement et de façon "primaire"?				
- indirectement				
En général, les vautours sont-ils directement responsables :				
- de la mort de l'animal ?				
- de l'aggravation de l'état de l'animal et/ou de sa mort ?				

4. Au cours des années 2006-2007, à combien de sinistres par attaque d'animaux domestiques (de rente) avez vous été confronté ?

2006 : 0 1-5 6-10 10-15 >15

Dont attaques imputées aux vautours - Dontattaques imputées aux chiens

2007 : 0 1-5 6-10 10-15 >15

Dont attaques imputées aux vautours - Dontattaques imputées aux chiens

5. A quelle date a eu lieu le dernier sinistre (impliquant des vautours) ?

.....
Décrivez-en les circonstances et les conclusions :
.....
.....
.....

Avant le constat de sinistre :

- pour une seule victime, l'animal attaqué était (selon vous) :

- en bonne santé mort avant l'attaque des vautours malade : boiterie autre

- Plus généralement, les animaux **du groupe** étaient : malades: en bonne santé

Avez-vous facilement accès :

- au double de "Visite annuelle sanitaire d'Elevage 2005-2006"¹ ? Oui Non

Si oui, au point "relations avec la faune sauvage", les vautours sont-ils référencés ? Oui Non

- aux résultats-performances d'élevage et de l'éleveur ? Oui Non

6. Quelles sont les espèces prioritairement touchées ?

	de 1, la plus affectée, à 4 rarement, 0 jamais			
	1	2	3	4
ovins				
caprins				
bovins				
équins				

Classes d'âge, (par ordre de fréquence, de 1 à 3).

..... Nouveaux-nés (J0-J30) Jeunes (J30-J365) Adultes

7. Quels sont les lieux de sinistres habituels des attaques imputées aux vautours ?

- Bâtiment cour de ferme pâturage/enclos (< 100 m.) Estive

Merci de remplir le tableau suivant (éventuellement poursuivre sur papier libre) :

Espèce	Taille du troupeau	Lieu de l'attaque
Ovins		
Bovins		
Equins		
Caprins		

8. Pouvez vous estimer les préjudices sur votre clientèle des attaques imputées aux vautours (en effectifs et en « financier ») en 2006 et 2007 ?

¹ Volet A : risques extérieurs à l'exploitation, § 3 *Voisinage*, ligne « existence de contacts fréquents avec la faune sauvage »

Espèce	Effectif		Financier	
	2006	2007	2006	2007
Ovins				
Bovins				
Equins				
Caprins				

9. Lors des sinistres (en pâture proche et en estive de montagne), y avait-il un gardiennage ?

Toujours Parfois Rarement Non - Rythme des visites :

10. Lors du constat du vétérinaire, les vautours étaient ils présents dans les 50 mètres ?

Oui – combien ? Non

11. Avez-vous connaissance du protocole d'histologie permettant de dater l'attaque des animaux et/ou de la carcasse ?

Oui Non

Si oui, décrivez-le succinctement :

.....

12. Constatez-vous des modifications de comportements, depuis 2005

Chez les vautours ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

.....

chez les "cibles" (animaux de rente) ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

.....

chez les éleveurs ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

.....

13. Etes-vous prêt à recevoir un confrère extérieur dans votre clientèle dans le cadre de l'expertise ? Oui Non

Si non, merci d'en exposer les raisons :

.....

14. Commentaires (sur papier libre)

Document routé par



RÉFÉRENCES

- 1- CHASSAGNE M. 1997. Les Vautours équarrisseurs naturels des Grands Causses. Th. Doc. Vét. Lyon, 280 p.
- 2- DUBARRY H. 2007. Faune sauvage. La commission interdépartementale de suivi, qui vient de se réunir, constate ce changement de comportement. Vautours : ils attaquent bien les bêtes vivantes. <http://www.ladepeche.fr/article/2007/12/17/420002-Vautours-ils-attaquent-bien-les-betes-vivantes.html>.
- 3- JONCOUR G. 1999. Les vautours, auxiliaires naturels de l'équarrissage en France. Mondial Vet. Lyon 1999.
- 4- JONCOUR G. 1999. Les vautours équarrisseurs en France. Bull. Acad. Vét. de France, 72, 143-151.
- 5- LE DRÉAN-QUENEC'H DU S., JONCOUR G., JALLU F. 2007. Prédation des vautours fauves sur les troupeaux. Une enquête se penche sur les sinistres dus aux attaques de ruminants en France. La Semaine Vétérinaire, 1285, p 22.
- 6- RAZIN M.. 2007. « La situation actuelle du Vautour fauve (*Gyps fulvus*) dans les Pyrénées ». Lettre du 04 juillet 2007, 3 p.
- 7- ROUX N. 2007 Vautours fauves des Pyrénées. Implication dans les dommages sur le bétail, Le GTV 64 met en place un réseau d'expertise vétérinaire. La Semaine Vétérinaire, 1278, 19.
- 8- TERRASSE M., ARTHUR C., RAZIN M., 2007. Les vautours attaquent ils ? Autopsie d'une psychose. 31ème colloque francophone d'ornithologie, Paris, 30 novembre et 1er décembre 2007.
- 9- ZÉNONI V. 2007. Expertise vétérinaire vautour / bétail. Cahier des Charges GTV64 (03/07/2007), 5 p.
- 10- ZÉNONI V. 2007. Expertise vétérinaire vautour / bétail. Protocole d'intervention GTV64 (03/07/2007), 1 p.